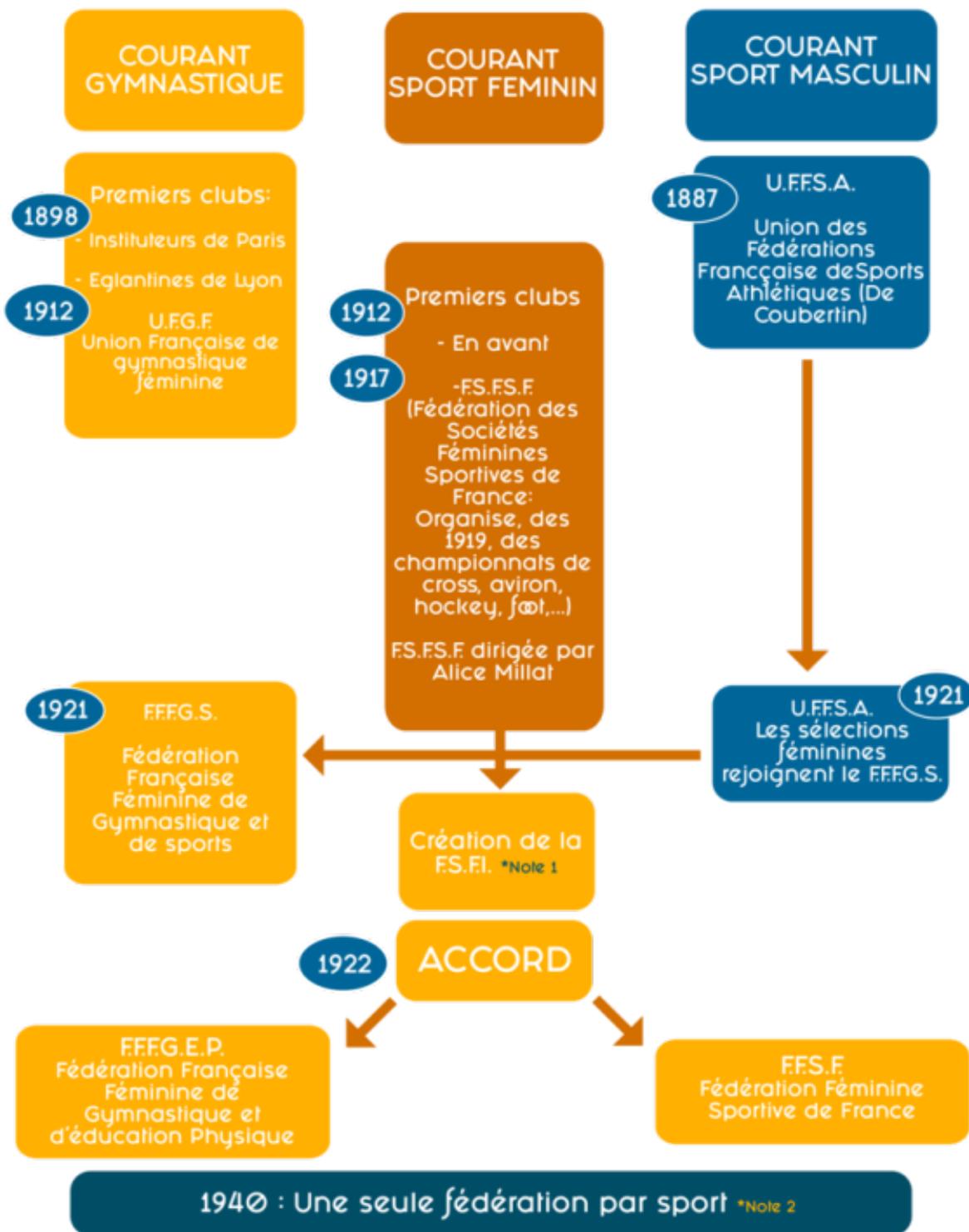


Repères sur l'histoire politique Femmes et Sports

POLITIQUE SPORTIVE ET PLACE DES FEMMES EN FRANCE

DATES REPERE



STRATÉGIE INTERNATIONALE 1980 - 2004

EUROPE	FRANCE
<p>1/ Origine : Conseil de l'Europe *Note 3</p> <p>1980 : Dublin</p> <p>1981 : Résolution prise à la 3ème conférence des ministres</p>	<p>1980 : Ministère JP . SOISSON 1 déléguée française à Dublin</p>
	<p>1982 : Ministère E. AVICE Groupe d'experts auprès de la ministre Réalisation du film « Belle de sport » *Note 4</p>
<p>1989 : Londres</p> <p>1989 : Création de E.W.S (European Women Sport)</p>	
<p>1994 : Brighton : 1ère conférence mondiale Femmes et Sport *Note 5</p>	<p>1991 : Séminaire de Châtenay-Malabry organisé par l'OFAJ et clôturé par le ministre R. BAMBUCK Pas de participation officielle de la France</p>
<p>2/ E.W.S</p> <p>1996 : Stockholm</p>	
<p>1998 : Athènes</p> <p>2000 : Helsinki</p> <p>2002 : Berlin</p> <p>2004 : Paris</p>	<p>1998 : Assises nationales de sport féminin : ministre Marie-George BUFFET *Note 6</p> <p>3 Déléguées de la France 5 Déléguées de la France La France prend la responsabilité de E.W.S</p>
<p>3/ G.T.I</p> <p>1998 : Namibie - 2ème conférence mondiale Femmes et Sport</p> <p>2002 : Canada - 3ème conférence mondiale</p> <p>2006 : Japon - 4ème conférence mondiale</p>	<p>2 Déléguées de la France</p> <p>6 Déléguées de la France</p> <p>2002 - 2004 : Ministère J-F LAMOUR - Mise en place d'un groupe de travail sous la responsabilité de Brigitte Deydier - Rapport DEYDIER (cf documentation)</p>
<p>4/ C.I.O. *Note 7</p> <p>1996 : Lausanne - 1ère conférence mondiale Demande que soient réservés aux femmes 10% des postes dans toutes les structures</p> <p>2000 : PARIS - 2ème conférence mondiale</p> <p>2004 : 3ème conférence mondiale</p> <p>2005 : Commission Femmes et Sport dirigée par Anita DEFRAITZ</p>	<p>C.N.O.S.F *Note 8</p> <p>1999 : Création d'une commission « Femmes et Sport »</p>

***Note 1 - F.S.F.I.**

Au début du XX^{ème} siècle la France joue un rôle important dans le développement du sport Féminin, ce malgré un débat opposant les pratiques de gymnastiques féminines aux sports de compétition réservés aux hommes. La Fédération des Sociétés Féminines et Sportives de France, présidée par Alice Milliat est à l'origine de la création de la Fédération Sportive Féminine Internationale en 1921 à Paris. Cette association organise quatre fois des Jeux Olympiques Féminins qui connaissent un succès grandissant.

Cette réussite va inciter la Fédération Internationale d'Athlétisme à inscrire des épreuves d'athlétisme aux JO de 1928 à Amsterdam, puis le Comité International Olympique (C.I.O.) va progressivement ouvrir toutes les épreuves des Jeux Olympiques aux femmes. Cependant ce n'est qu'aux JO de Sydney, en 2000 que presque tous les sports sont ouverts aux femmes. Restent des lieux de résistance importants, comme celui de la lutte (intégrée aux JO de 2004) et de la boxe anglaise (intégrée aux JO de 2012).

***Note 2 - 1940 une seule fédération par sport**

Après 1940, la loi de réorganisation du sport impose une seule fédération par sport. Le sport féminin, intégré dans le sport masculin s'y dissout. Les commissions féminines mises en place n'ont aucun moyen de fonctionnement. Le sport féminin stagne, voir régresse. Le débat sur les pratiques porte sur la féminité. Il faut éviter de « masculiniser » les sportives. Les interrogations sur les nageuses des pays de l'est, dans les années 60, nourrissent la réflexion sur les tests de féminité. On ne recense aucune femme dirigeante. Seule Marie-Thérèse Eyquem, inspectrice des sports féminins reconnue pour son engagement, s'implique dans leur promotion. Elle devient Vice-Présidente, de 1959 à 1967, de la IAPESGW (International Association Education Physique and Sport for Girls and Women).

***Note 3 – le rôle de l'Europe**

A partir de 1980 l'Europe prend des initiatives.

Un premier séminaire a lieu, en 1980, à Dublin sur le thème « pour une plus grande participation des femmes au sport ». Les intervenants viennent des U.S.A, de Grande-Bretagne, de la République Fédérale d'Allemagne et d'Irlande. 97 participants viennent d'Europe du Nord, seule une française et deux italiens représentent l'Europe du Sud. A la suite de ce séminaire, lors de la 3^{ème} conférence des Ministres Européens responsables du sport (Palma de Majorque), en 1981, la résolution N°3 est adoptée. Décision est prise de prendre « toutes mesures appropriées pour mener une politique agissante de développement de la participation des femmes au sport ».

Un second séminaire Européen est organisé en 1989 à Londres. Il aborde le thème « Les femmes dans le sport : accès à la direction ». Les pays du Nord font preuves de remarquables avancées. Des mesures de « rattrapage » sont proposées. Les contacts pris permettent la naissance d'un groupe de travail informel de femmes, essentiellement composé de représentantes des pays nordiques. Ce groupe obtient à Oslo, en 1991, le statut de groupe permanent dans le cadre de la Conférence Sportive Européenne et devient l'European Women Sport Group (E.W.S.). Depuis et tous les deux ans, E.W.S. organise une conférence européenne sur le thème « femmes et sport ».

***Note 4 - Déclaration de Brighton**

Dans cette dynamique, le British Sport Council prend l'initiative d'organiser la première conférence mondiale sur le sport et les femmes, à Brighton en 1994. Elle attire 280 participants, venant d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. 82 pays y sont présents mais la France ne délègue aucun officiel, seule une représentante française y participe au titre de sa fédération. Cette conférence est relativement importante dans la mesure où les résolutions adoptées à Brighton servent de référence à tout le mouvement mondial « Femmes et sport » actuel (Déclaration de Brighton).

Suite à cette conférence, un groupe de travail mondial voit le jour et prépare la tenue d'une conférence internationale tous les quatre ans. La deuxième Conférence Internationale a eu lieu à Windhoek (Namibie) en 1998, la troisième à Montréal en 2002 et la quatrième au Japon en 2006.

***Note 5 – Ministère E. AVICE**

La France, va offrir quelques résistances à ces avancées et l'on peut s'interroger sur les causes de ce retard. Le ministère d'Edwige AVICE (Mai 1981 – Juillet 1984) qui succède au ministère de Jean-Pierre SOISSON, nomme un groupe d'expertes fin 1981 afin de réaliser une « étude exploratoire et critique de données relatives au sport féminin » (sous la direction de R. Trottein et D. Geoffroy : rapport de Novembre 1982 établi par D. Brial, A. DAVISSE, N. Dechavanne, F. Labridy, C. Louveau). Un film promotionnel est produit « Belles de sport ». Des séminaires s'organisent, la F.N.O.M.S. participe bien au mouvement, les fédérations en tant que telles sont peu présentes. Une journée est organisée à l'INSEP en 1985. Les statuts types des fédérations (13/02/1985) assurent la représentation minimale des femmes au sein des instances fédérales (1 siège pour 10% de licenciées). Après 1985, la France participe très peu au mouvement qui se développe en Europe. Deux femmes seulement sont présentes au séminaire de Londres en 1989 (D. Petit et N. Dechavanne).

***Note 6 – les 1eres assises nationales femme et sport – Ministère M.G. Buffet**

Mme M.G. Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, nommée en 1998, organise les Assises Nationales « femmes et sport » :

10 groupes de travail sont constitués ainsi qu'un groupe conseil auprès de Mme Hall French puis Mme Lelarge conseillère au cabinet de la Ministre (composé de N.Darrigrand, A.Davisse, N.Dechavanne, F.Labridy, C.louveau). N.Abar est responsable du projet au niveau de la direction des sports. Ainsi s'amorce un changement important avec : la création de cadres régionaux, des subventions pour projets de développement, la création de prix « femmes et sports », l'égalité dans la reconnaissance des disciplines de haut niveau, l'incitation à l'élection de femmes à des postes à responsabilité et enfin la participation active au groupe Européen « femmes et sports ».

la France en prend la présidence de 2002 à 2004 et organise à Paris le Congrès de l'EWS en 2004. La promulgation de la Loi du 6 juin 2000 « relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » crée aussi un contexte qui ne peut être ignoré du mouvement sportif.

Un élan a été donné et de nombreuses régions et départements organisent des journées d'action, des prix et prennent des initiatives.

Mme M-G. Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports nommée en 1998, organise les « Assises nationales femmes et sport » ; Elle met en place 10 groupes de travail ; un groupe conseil auprès de L. Hall French puis de M. Lelarge - du cabinet du ministre - composé de N. Darrigrand, A. Davisse, N. Dechavanne, F. Labridy, C. louveau ; N. Abar est responsable du projet au niveau de la direction des sports. Ainsi s'amorce un changement entraînant d'importantes décisions : création de cadres régionaux, subvention de projets de développement, création de prix « femmes et sports », égalité dans la reconnaissance des disciplines de haut niveau, incitation à l'élection de femmes au sein des instances de décisions, participation active au groupe E.W.S., la France en prend la présidence de 2002 à 2004 et organise à Paris le Congrès de 2004. La promulgation de la Loi du 6 juin 2000 « relative à l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » crée aussi un contexte qui ne peut être ignoré du mouvement sportif. Un élan a été donné et de nombreuses régions et départements organisent des journées d'action, des prix et prennent des initiatives.

***Note 7 – C.I.O.**

En 1991, le CIO décide que tout nouveau sport souhaitant être admis au programme olympique doit obligatoirement comporter des épreuves féminines.

En 1995, le CIO crée le groupe de travail femme et sport, un organe consultatif qui conseille la commission exécutive sur la politique à mener afin d'accroître la participation féminine dans le sport à tous les niveaux.

En 1996, le CIO organise la 1^{ère} conférence mondiale sur la femme et le sport à Lausanne (conférence organisée depuis tous les 4 ans) à la suite de laquelle, est recommandé aux Fédérations Internationales et aux CNO de créer des comités spéciaux ou des groupes de travail composés d'au moins 10% de femmes afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action en vue de promouvoir le rôle des femmes dans le sport.

La Charte olympique est amendée afin de contenir, pour la première fois de son histoire, une référence explicite à la nécessité d'œuvrer dans ce domaine.

"Le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes." – Règle 2, paragraphe 7, Charte olympique, état en vigueur au 18.07.1996.

En 2000, la 2^e Conférence mondiale est organisée à Paris. La résolution suivante est adoptée : "Le Mouvement olympique doit réserver aux femmes, pour fin 2005, au moins 20 % des postes dans toutes ses structures ayant un pouvoir de décision." Les Trophées du CIO "Femme et Sport", destinés à promouvoir et récompenser l'action des femmes dans le sport, sont décernés pour la première fois.

En 2004, la 3^e Conférence mondiale, qui se tient à Marrakech, Maroc, "réaffirme les objectifs fixés en 1996 par le CIO pour les CNO et les FI, à savoir compter au moins 20 % de femmes au sein de leurs organes exécutifs et législatifs d'ici à 2005 et après". Le groupe de travail femme et sport devient une commission à part entière dirigée par l'américaine, A. DEFRANTZ.

*Note 8 - CNOSF

le CNOSF créée en 1999 une commission « femmes et sports » qui demandera que soit réservé 5 postes pour les femmes au sein du Conseil d'Administration, elle organise chaque année un regroupement de tous les CDOS et CROS autour de ce thème. Aujourd'hui le travail de réflexion porte sur le harcèlement sexuel dans le sport.

Il s'agit surtout de veiller à ce que toute cette énergie développée ne s'éteigne pas. C'est le rôle de vigilance que veut assurer l'Association « Fémix'Sports » créée en 2000 (site internet: [femix' sports.fr](http://femix'sports.fr)).

Par Nicole DECHAVANNE

